

ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : AMR 51/162/2006 - ÉFAI
19 octobre 2006

Informations complémentaires sur l'AU 189/06 (AMR 51/105/2006, 6 juillet 2006) et suivantes (AMR 51/112/2006, 13 juillet 2006 et AMR 51/160/2006, 17 octobre 2006)

Peine de mort / Préoccupations d'ordre juridique

ÉTATS-UNIS (Mississippi)

Bobby Glen Wilcher (h), Blanc, 44 ans

Bobby Wilcher a été exécuté dans le Mississippi le 18 octobre 2006, après avoir passé plus de vingt ans dans le couloir de la mort. Il avait été condamné à la peine capitale en 1984 pour le meurtre de Katie Belle Moore et Velma Odell Noblin, mortes poignardées dans la forêt nationale de Bienville, dans le centre du Mississippi, en mars 1982. Il avait dix-neuf ans au moment des faits.

Cet homme souffrait de troubles bipolaires, une maladie mentale grave ; de plus, il avait des antécédents de troubles psychologiques et avait notamment commis plusieurs tentatives de suicide.

Les cours ont rejeté toutes les requêtes qu'il avait introduites en vue de pouvoir exercer de nouveau ses droits de recours. Le 24 mai 2006, Bobby Wilcher avait formé une requête devant le tribunal afin d'abandonner toutes les voies de recours qu'il lui restait et d'autoriser l'État à procéder à son exécution. En juillet, il avait informé son avocat qu'il avait changé d'avis. Par la suite, il avait fait deux déclarations sous serment dans lesquelles il indiquait qu'il ne souhaitait plus être exécuté.

La mort de Bobby Wilcher porte à 45 le nombre de prisonniers exécutés aux États-Unis depuis le début de l'année, et à 1049 le nombre des condamnés auxquels les autorités de ce pays ont ôté la vie depuis la reprise des exécutions, en 1977.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*